



**Rapport au conseil communal des délégués de la ville de Verviers au sein de l'intercommunale**  
**« C.H.R.V. East Belgium »**

**1. Dispositions de l'article 69 du Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.**

Article 69.- § 1er.- Les Conseillers désignés pour représenter la Ville au sein d'un conseil d'administration (A.S.B.L. communales et provinciales, régies autonomes, intercommunales, associations de projet et sociétés de logement) ou, à défaut, du principal organe de gestion, rédigent annuellement un rapport écrit sur les activités de la structure et l'exercice de leurs mandats ainsi que sur la manière dont il a pu développer et mettre à jour ses compétences.

Lorsque plusieurs Conseillers sont désignés au sein d'un même organisme, ceux-ci peuvent rédiger un rapport commun.

Les rapports sont soumis au Conseil communal pour prise d'acte lors de la séance du mois de septembre (fin septembre). Ils sont préalablement présentés et débattus en Section par leurs auteurs.

Les textes des rapports seront annexés à la délibération.

Les Conseillers susvisés peuvent rédiger un rapport écrit au Conseil communal à chaque fois qu'ils le jugent utile. Dans ce cas, l'article 64 du présent règlement est d'application.

§ 2.- Lorsqu'un Conseiller souhaite présenter un rapport au Conseil communal, conformément à l'article L6431-1, § 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, l'article 64 du présent règlement est également d'application.

**Le présent rapport est soumis à l'attention du Conseil communal au nom de l'ensemble des administrateurs représentant ou ayant représenté la ville de Verviers.**

**2. Réunions des instances.**

Suite à l'entrée en vigueur du décret « Bonne gouvernance », les structures de l'intercommunale ont été modifiées en décembre 2018. Il n'existe plus de Bureau Permanent et le Conseil d'Administration est appelé à se réunir plus régulièrement.

En 2019, 16 réunions du C.A. sont planifiées, y compris les séances de formation (au nombre de trois). A ce jour, dix C.A. ont été convoqués. Les conseillers communaux suivants y ont été présents :

BREUWER Alfred	8
MAHU Jean-Sébastien	8
NYSSSEN Didier	10
ORBAN Claude	8
OZER Cécile	9
LAMBERT Sophie	2
SCHROUBEN Julie	1
THOMAS Bertrand	1

Il est à noter que des changements d'administrateurs ont été enregistrés en décembre 2018 et en juin 2019, suite aux résultats des élections communales.

### **3. Formation des administrateurs.**

Trois réunions du CA ont été partiellement consacrées à la formation des administrateurs :

Le 12/02/2019 : présentation du département infirmier.

Le 12/03/2019 : présentation du département financier.

Le 7/05/2019 : présentation du département ressources humaines.

En outre, les administrateurs ont été invités à visiter l'institution les 19/01 et 14/09 2019.

### **4. Rapport d'activités.**

Pour le rapport d'activités, nous renvoyons au rapport de gestion transmis par l'intercommunale en juin 2019.

Fait à Verviers, le 16/09/2019

Pour les administrateurs représentant la ville de Verviers,

Didier NYSSSEN,  
Vice-Président du CHRV  
Conseiller communal